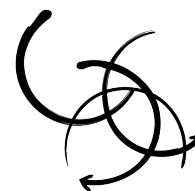




ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Les Hivernales
CDCN d'Avignon**

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	On y danse avec les Hivernales	
PARTENAIRE	Les Hivernales - CDCN d'Avignon	
NIVEAUX CONCERNÉS	PÉRIMÈTRE	DOMAINE
Collèges- Lycées	Vaucluse	Danse
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ÉLÈVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Échanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
-1 sortie au spectacle en fonction de la programmation du Festival HiverOmomes -Découverte de chorégraphes à travers la médiation d'une mallette pédagogique en concertation avec l'enseignante. (Exemple: Danse en dix dates, 10 extraits d'oeuvres majeures de la création chorégraphie du XIXe au XXe siècle)	-Possibilité d'interventions d'un artiste en classe (selon financement).	- Repères chronologique de la création chorégraphique; - lexique du spectacle vivant - décrire et analyser une œuvre

PRÉSENTATION DU PROJET



Photo prise par le CDCN Les Hivernales

Les Hivernales font partie d'un réseau de 13 Centres de Développement Chorégraphique Nationaux, un label national attribué par le Ministère de la Culture.

Les CDCN sont des acteurs territoriaux de référence nationale en faveur de la danse, ils sont un soutien efficace aux équipes artistiques indépendantes et inventent des outils d'ouverture et d'actions en direction des publics.

Les Hivernales – Centre de Développement Chorégraphique National inscrivent au cœur de leur projet les relations avec les publics scolaires et les actions en matière de culture chorégraphique.

Aussi, chaque année l'équipe du CDCN construit des parcours de sensibilisation adaptés à chaque établissement et propose des spectacles sur le temps scolaire pour tous les niveaux.

En partenariat avec la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, les Hivernales proposent le dispositif *On y danse* aux équipes pluridisciplinaires (3 ou 4 enseignants) des établissements du Vaucluse.

<p>DÉROULEMENT DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Pour les enseignants : <ul style="list-style-type: none"> - 1 temps de formation aux Hivernales : Découvrir une structure culturelle du territoire, partenaire pour le PEAC Présenter des ressources en danse, enrichir la culture chorégraphique Proposer des pistes de travail en amont ou en aval d'un spectacle Proposer des situations pour mettre les élèves en danse Un atelier de pratique chorégraphique avec un artiste une sortie à un spectacle des Hivernales, à tarif préférentiel · Pour les élèves : <ul style="list-style-type: none"> - une intervention d'une médiatrice des Hivernales – CDCN sur une nouvelle mallette pédagogique, avant ou après un spectacle des Hivernales - une venue à un spectacle de la programmation des Hivernales en février, pour fréquenter des œuvres chorégraphiques - possibilité de faire appel à un-e chorégraphe pour des ateliers de pratique grâce à différents modes de financements (escapades collégiennes, Pass Culture)
<p>PRISE EN CHARGE PAR LES ÉTABLISSEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des enseignants à la journée de formation - Mise à disposition d'un écran, d'un vidéo-projecteur, d'une salle pour l'intervention en classe - Prise de contact à la rentrée de septembre pour planifier la séance d'intervention de 2 heures en classe - Coût du spectacle des Hivernales pour les élèves (6€ par élève). - Déplacement jusqu'au lieu de représentation
<p>PRISE EN CHARGE PAR LES HIVERNALES - CDCN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de sensibilisation et apport théorique : culture, ressources, outils chorégraphiques - Mise à disposition du théâtre pour la journée de formation - Intervention en classe de la médiatrice sur une mallette pédagogique - Lien avec l'artiste intervenant pour une pratique chorégraphique
<p>ENGAGEMENT DES ENSEIGNANTS INSCRITS DANS LE DISPOSITIF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - D'autres moments de partage pour compléter la formation : - Présence à la soirée enseignants en juin pour la présentation de la programmation des Hivernales, pour présenter le CDCN, les différentes formations et ressources des enseignants et donner le calendrier des différentes actions - Sortie individuelle à un spectacle du festival Les Hivernales à tarif préférentiel sur réservation préalable auprès de Mélina Grémeaux-Barbuscia, chargée des relations avec les publics des Hivernales

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Avril/Mai/Juin:

1. Constitution d'une équipe pluri-disciplinaire (entre 3 et 4 enseignants) autour d'une idée de projet
2. Prise de contact avec les Hivernales - CDCN d'Avignon
3. Rédaction du projet (pour le présenter au CA de l'Établissement, pour rechercher des sources de financement)
4. Inscription au dispositif *On y danse* sur Adage.
5. Réponse sur la validation de la candidature
6. Juin : soirée enseignant.e.s pour se rencontrer et présenter la programmation

Septembre:

1. Mail collectif des Hivernales
2. Important : prise de contact individuelle avec les Hivernales, à l'initiative des enseignant.e.s pour programmer l'intervention dans la classe pour l'année scolaire à venir
3. Co-construction de l'offre pass culture avec les Hivernales et validation de l'offre sur Adage.
4. Réservation des spectacles pour les HiverÔmomes

Entre septembre et novembre

- Démarrage du projet
- Confirmation de réservation des spectacles

Février

- Sortie au spectacle des élèves
- Sortie au spectacle des enseignants, en lien avec la formation

Durant l'année

- Intervention dans la classe des médiatrices à la date définie en concertation avec l'enseignant.e.
- Journée de formation
- Echanges réguliers avec les Hivernales sur le déroulé du projet

CONTACTS

DAAC : Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Amélie Desrousseaux

Professeure chargée d'une mission de service éducatif auprès des Hivernales – CDCN d'Avignon

amelie.beben@ac-aix-marseille.fr

Cathie ROUCHALEOU

Chargée de mission

daac.danse@ac-aix-marseille.fr

Les Hivernales - CDCN

Mélina Grémeaux-Barbuscia

Chargée des relations avec les publics

relationspublics@hivernales-avignon.com / 04 90 82 33 12

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prénom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 et 4. La rubrique 4 est importante.
- La Rubrique 5 est à remplir uniquement par les projets collèges 4^{ème}-3^{ème} et les lycées en précisant le financement par pass culture.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour la rubrique 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

Pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} :

Ce projet sera soutenu financièrement par la DAAC à hauteur de 200€ par classe pour le paiement des places de spectacle ou l'atelier de pratique artistique.

Pour les classes de 4^{ème}, 3^{ème} et les lycées :

Une offre pass culture éditée par la structure, sera associée à ce projet.

Le tarif de la place est de 6 € par élève, le coût d'un atelier de 2h est d'environ 250€.

Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022 avec ces critères :

- avoir constitué une équipe pluri-disciplinaire de 2 ou 3 enseignants qui s'engagent tous à suivre la journée de formation aux Hivernales - CDCN et à décliner le projet dans l'enseignement de leur discipline
- avoir contacté la structure en amont pour échanger sur le projet
- avoir rédigé sur Adage un projet structuré, particulier à l'établissement, s'appuyant sur une thématique ou un fil rouge

Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel.